

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 8 SEPTEMBRE 2026



CNH 2026 : L'INCLUSION ET L'ACCESSIBILITÉ NE SE DÉCRÈTENT PAS. ELLES SE CONSTRUISENT POLITIQUEMENT

La 7^e Conférence nationale du handicap s'est tenue le 4 septembre à Bobigny. La Fédération nationale des orthophonistes, seule organisation représentative de la profession, y a porté le droit à la communication, le renforcement de la prévention et du dépistage des troubles de la communication, du langage, et du neurodéveloppement, le déploiement de la communication alternative et améliorée (CAA) et l'accès aux soins orthophoniques.

Plusieurs annonces y répondent en partie : des formations à la CAA, l'ambition d'une nouvelle stratégie autisme et neurodéveloppement planifiée pour 2027-2032 et plus indirectement le déploiement des pôles d'appui à la scolarité, qui gagneraient à bénéficier de l'expertise de professionnels de santé dans leurs rangs.

Encore faut-il que les professionnels de santé, a fortiori orthophonistes, y soient nommément identifiés, et que les financements suivent !

Ces annonces reposent en effet sur une offre de soins que rien ne vient consolider. La démographie de la profession reste insuffisante, les négociations conventionnelles restent en attente d'une lettre de cadrage ministérielle, les salaires à l'hôpital et dans le médico-social sont désormais très éloignés de toute cohérence de notre niveau de responsabilité ou d'étude. Repérer 180 000 enfants sans pouvoir les soigner dans des délais utiles n'est pas une politique de prévention : c'est un transfert de charge vers les familles.

Ce désengagement social des pouvoirs publics vient d'ailleurs d'être renforcé, au creux de l'été, par décret. Deux semaines avant la CNH, le gouvernement a supprimé, à compter du 1^{er} octobre, la prise en charge par la sécurité sociale de l'entièreté (il ne s'agit plus que d'un remboursement partiel) des frais de transports pour les patients dont l'affection de longue durée n'est pas exonérante. Concrètement, on parle ici de patients porteurs de troubles du neurodéveloppement touchant le langage oral, le langage écrit, la cognition mathématique, de troubles de la fluence, ou de la communication. Ils et elles, ou leurs proches, sont désormais supposés payer ces transports. On ne peut annoncer le passage « d'une société inclusive à une société pleinement accessible » et rendre, en même temps, l'accès aux soins plus coûteux pour des patients avec des troubles durables.

La FNO prendra toute sa place dans le comité de suivi installé fin septembre. Elle demande que ce déremboursement des transports pour les patients soit retiré et que les engagements de Bobigny soient financés : il ne s'agit pas seulement d'arbitrages et d'équilibres financiers, mais bel et bien de permettre un quotidien digne et émancipateur à des millions de personnes.

Une société pleinement accessible n'est pas une société qui déclare l'accès : c'est une société qui le porte politiquement.

Le bureau fédéral de la FNO